

ELLASANTE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
29 bis rue d'Astorg
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUIN 2026

ELLASANTE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la Préfecture de Paris le 19/10/2015
N° de dossier : W751231253
SIRET N° 814 389 052 00014

Siège social : 29 bis rue d'Astorg
75008 PARIS

* * *

Aux Membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association ELLASANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ELLASANTE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

W

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe comptable concernant :

- Le changement de méthode comptable lié à l'application du règlement ANC n°2022-06 et ses principaux impacts (exposé dans la note « Principes et méthodes comptables », § « Changement de méthode »).
- Le Produit A Recevoir lié aux subventions TEULADE 2025, d'un montant total de 204.434 euros (exposé dans le paragraphe « Informations additionnelles », § « Evènements significatifs »).
- Les fonds avec droit de reprise comptabilisés à hauteur de 2.500.000 euros (exposé dans le paragraphe « Informations additionnelles », § « Evènements significatifs »).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous avons effectué une analyse approfondie des comptes de produit liés aux subventions d'exploitation perçues ou à recevoir et avons vérifié par sondage, l'encaissement des fonds sur les relevés bancaires.
- Nous avons circularisé les deux banques. L'analyse de leurs réponses n'a pas mis en évidence d'anomalies significatives.
- Nous avons circularisé les principaux clients et avons réalisé des procédures alternatives (validation des encaissements) pour les clients n'ayant pas répondu.
- Nous avons obtenu de la part de la direction, la confirmation d'un certain nombre d'assertions dont l'absence de litiges dans une lettre d'affirmation datée du 2 Juin 2026.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

W

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

W

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles,
Le 7 Juin 2026



SAS BOMPAS & Associés
(Représentée par Laurence DUBOT)
(Présidente Associée)
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles et du Centre



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	93 662	68 577	25 085	35 223
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	934 899	430 743	504 156	581 618
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 028 562	499 320	529 242	616 841
STOCKS ET EN-COURS	14 442		14 442	9 405
Matières premières et autres approvisionnements	14 169		14 169	9 405
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	273		273	
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	617 320	9 085	608 235	369 281
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	427 837		427 837	394 149
Charges constatées d'avance	26 061		26 061	25 562
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	400 853		400 853	357 100
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 486 513	9 085	1 477 428	1 155 497
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 515 074	508 405	2 006 669	1 772 338



Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	64 499	64 499
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	64 499	64 499
Fonds propres avec droit de reprise	2 500 000	2 500 000
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 500 000	2 500 000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 959 020	-2 175 859
Excédent ou déficit de l'exercice	285 674	216 839
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	891 153	605 479
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	891 153	605 479
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210 379	128 350
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590 368	727 306
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	304 378	263 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		41 268
Autres dettes	3 191	6 191
Produits constatés d'avance	7 200	
TOTAL DETTES (IV)	1 115 516	1 166 859
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 006 669	1 772 338



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	5 466 601	4 874 482
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	431 054	381 920
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	150	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	25 971	4 132
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 923 776	5 260 534
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	- 4 764	- 6 200
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 805 979	1 712 210
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	243 302	233 740
Salaires	2 424 189	2 221 849
Cotisations sociales	1 022 754	924 959
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	137 212	112 757
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	4 955	431
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 633 626	5 199 745
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	290 149	60 789
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	3
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	3	3
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 479	1 944
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		



Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	4 479	1 944
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-4 475	-1 941
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	285 674	58 848
Produits exceptionnels (V)		166 782
Charges exceptionnelles (VI)		8 791
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		157 991
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 923 779	5 427 319
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 638 105	5 210 481
EXCÉDENT OU DÉFICIT	285 674	216 839
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 006 669,07 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 285 673,71 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Centre médical

Objet de l'association :

- Promouvoir l'offre de prévention par la coordination des professionnels de santé,
- Promouvoir l'accompagnement à la santé et au bien-être.

Moyens mis en œuvre :

- Activité économique de gestion d'un centre de prévention,
- Mise en œuvre de partenariats,
- Soutien financier aux jeunes chercheurs.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; à l'exception des modifications apportées par la mise en application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022.
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

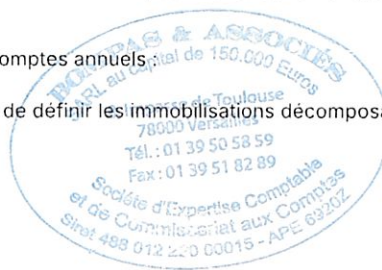
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,



- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.



Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, ELLA SANTE présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les principaux changements dans la présentation du plan de compte au 31 décembre 2025 apportés par le règlement ANC n°2022-06 sont les suivants :

- Redéfinition du résultat exceptionnel, limité aux événements majeurs et inhabituels,
- Suppression de la technique du transfert de charges,
- La valeur nette comptable de cession des immobilisations auparavant comptabilisée au débit du compte 675 est comptabilisée au débit du compte 652,
- Les amendes et pénalités auparavant comptabilisées dans les comptes 671100 ou 671200 sont comptabilisées au 31/12/2025 dans les comptes 658000 ou 658200.

Suite à un problème informatique, les comptes 791000 et 791400 « Transfert de Charges » qui apparaissaient au 31/12/2024 dans le résultat d'exploitation, sur la ligne « Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges » ressortent dans le comparatif 31/12/2024 de la plaquette 2025, dans le résultat exceptionnel, si bien que le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel ressortant de ce comparatif présentent un écart avec les comptes certifiés 2024, pour un montant de 5 191,21 €.

Informations additionnelles

Evènements significatifs

- L'association a bénéficié sur l'exercice 2025, d'un montant total de subvention d'exploitation de 431 053 euros provenant de financeurs publics (CPAM essentiellement).

Ce montant total de subvention comprend un Produit A Recevoir relatif aux subventions TEULADE d'un montant total de 204.434 euros. A ce jour, l'association ELLA SANTE a encaissé la somme de 12,6 K€ correspondant au mois d'août 2025. L'association a obtenu la confirmation de la direction de la CPAM, que le solde à recevoir, soit 191,8 K€, sera versé à l'association prochainement. La direction de l'association a donc décidé de ne pas provisionner le Produit A Recevoir au 31/12/2025 ayant eu la confirmation de son versement en 2026.

- Les fonds propres de l'association, soit +891 152.98 € au 31/12/2025, sont constitués à hauteur de 2 500 000 €, d'apports avec droit de reprise, accordés en 2017, 2018 et 2019, par la SAS LARENA. Selon ces conventions, l'apporteur pourra exercer son droit de reprise à hauteur d'un septième par année, à compter du 01/01/2020. Compte tenu des états financiers 2024 de ELLA SANTE et notamment de sa dette liée aux loyers de la rue d'Astorg, la société LARENA a estimé que les conditions n'étaient pas remplies pour exercer son droit de reprise de l'apport associatif à ELLASANTE en 2025.



Les deux parties ont donc convenu, lors d'une réunion du Conseil d'Administration les 20 et 21 octobre 2025, que ELLASANTE allouera un montant équivalent à 1/3 de son résultat d'exploitation de l'année 2025 comme montant initial du remboursement de l'apport.

- L'association a bénéficié d'un don en nature d'un montant de 127.682 €, accordé par la société LARENA correspondant à la mise à disposition des locaux situés rue Lavoisier pour les périodes allant de septembre 2023 à décembre 2025. Ce don a été comptabilisé dans les comptes de l'association au crédit du compte de charge de loyer (compte 613210001).



Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences	93 662			93 662
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	894 235	45 907	5 243	934 899
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	987 898	45 907	5 243	1 028 562

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			58 440	10 138		68 577
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			312 617	123 369	5 243	430 743
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			371 056	133 507	5 243	499 320



Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	5 530	3 705	150	9 085
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	5 530	3 705	150	9 085

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux	9 745		9 745	
Autres créances clients	607 575	607 575		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	1 953	1 953		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	10 978	10 978		
Autres impôts	5 611	5 611		
Divers	289 504	289 504		
Groupes et associés	61 920	61 920		
Débiteurs divers	57 871	57 871		
Charges constatées d'avance	26 061	26 061		
TOTAL	1 071 218	1 061 473	9 745	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	26 061	
TOTAL	26 061	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	64 499				64 499
Fonds propres avec droit de reprise	2 500 000				2 500 000
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-2 175 859	216 839		216 839	-1 959 020
Excédent ou déficit de l'exercice	216 839	-216 839	285 674		285 674
TOTAL	605 479		285 674	216 839	891 153
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	605 479		285 674	216 839	891 153



Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	207 813	78 830	128 983	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	590 368	590 368		
Personnel et comptes rattachés	42 777	42 777		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	229 734	229 734		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	9 567	9 567		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 301	22 301		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 757	5 757		
Produits constatés d'avance	7 200	7 200		
TOTAL	1 115 517	986 534	128 983	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 173			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus à payer	2 566	
Fournisseurs - Factures non parvenues	127 688	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	32 860	
Personnel - Autres charges à payer	5 384	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	16 424	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	20 555	
TOTAL	205 477	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	17 160	
Organismes sociaux - Produits à recevoir	1 953	
TOTAL	19 113	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	8 280	
Afférents aux services autres		
TOTAL	8 280	

Les honoraires du commissaires aux comptes s'élève à 8 280 € TTC.

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
Prêt garantie par l'état - Covid 19	225 000					225 000	
Caution solidaire accordée par Larena	150 000					150 000	
TOTAL	375 000					375 000	
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Engagement retraite

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	33
Non-cadres	
Employés	9
TOTAL	42

Ventilation du chiffre d'affaires par activité

Activités	Montant au 31/12/2025
Prestations médicales	3 366 476
Bilans	1 897 358
Ateliers	124 755
Partenariats	71 312
Autres	6 700
TOTAL	5 466 601

